

<https://www.vivrelespaysages.meurthe-et-moselle.fr/les-orientations-et/les-orientations-pour-les-paysages.29/3-2-former-le-regard-des-urbains>

3-2-Former le regard des urbains et des néoruraux sur l'agriculture

- Recommandations - Les orientations pour les paysages agricoles (les paysages ruraux) -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

Pour que les paysages agricoles procurent à la collectivité majoritairement citadine [bleu violet]un cadre de vie qui corresponde à ses attentes[/bleu violet], les acteurs chargés de l'aménagement du territoire peuvent envisager d'agir dans [bleu violet]deux directions[/bleu violet] : [bleu violet]modifier la réalité matérielle du paysage ou modifier le regard que la population porte sur elle.[/bleu violet]

[bleu violet]L'espace agricole n'étant pas un jardin d'ornement[/bleu violet], les possibilités d'agir sur sa forme matérielle - en transformant des plaines ou des plateaux céréaliers en petites fermes maraîchères, par exemple - seront toujours très limitées et conditionnées par des logiques économiques et environnementales qui échapperont aux concepteurs de projets.

De plus, si les circuits courts servent aujourd'hui de moteur à certains projets agriurbains, et si certains succès peuvent être observés dans des situations locales spécifiques, il reste que la partie la plus importante de l'agriculture, celle qui occupe la majorité de la surface cultivée, produit des denrées qui se prêtent guère aux différentes formes de vente directe qui constituent les filières courtes.

La « grande culture » même si elle s'adapte aux contraintes agrienvironnementales qui s'imposeront à elle dans l'avenir, composera toujours [bleu violet]les paysages dominants des campagnes[/bleu violet], et c'est avec ces paysages-là qu'il faudra composer les projets de territoire.

La gestion des paysages agriurbains diffère de la gestion des paysages agricoles classiques du milieu rural car elle dépend de plus en plus des aménageurs paysagistes ou des agronomes aménageurs paysagistes à travers les projets des collectivités locales. Les projets les plus médiatisés, qui correspondent à des expériences locales (le parc agriurbain de la Deûle à Lille, le triangle vert dans la région parisienne) restent des situations d'exception et font souvent oublier les paysages des franges urbaines ordinaires, de loin les plus nombreux. Ils sont fait de la rencontre entre un urbanisme pavillonnaire ou de zones d'activité qui s'étaient sans grande réflexion territoriale et des terres occupées par la grande culture.

[bleu violet]Cet étalement urbain[/bleu violet] se fait selon les opportunités foncières qui s'offrent aux promoteurs et sans que la fonctionnalité des territoires agricoles qui resteront derrière la ville ne soit prise en considération. C'est cette [bleu violet]déstructuration de l'espace de l'agriculture[/bleu violet] qui est la principale cause de ces enrichissements qui caractérisent beaucoup les franges urbaines.

L'agriculture est encore le « blanc sur la carte », la simple réserve foncière pour un urbanisme qui reste aveugle aux territoires qu'il conquiert. Or, pour que le regard que portent les habitants sur leurs paysages évolue vers une plus grande valorisation de l'agriculture, il faudrait peut-être commencer par aménager un peu mieux cette interface entre ville et campagne que constituent les franges urbaines.

[bleu violet]Mieux aménager la rencontre entre ville et campagne peut signifier créer de nouvelles relations entre les agriculteurs et les citadins[/bleu violet]. Cela devra aussi signifier aussi une meilleure prise en compte des contraintes spatiales de l'agriculture dans les projets d'aménagement. Mais cela relève aussi de la compétence des concepteurs paysagistes qui voudront bien se donner pour mission de construire le regard des citadins en mettant en scène la valeur esthétique d'une agriculture productive, au lieu de lui tourner le dos comme le font nombre d'aménagements d'aujourd'hui.

Parallèlement les agronomes devront [bleu violet]s'ouvrir au territoire[/bleu violet], en comprendre les problématiques afin de construire le regard des agriculteurs envers leur territoire. Pour l'agronome s'intéresser au territoire ou au

3-2-Former le regard des urbains et des néoruraux sur l'agriculture

développement territorial, c'est accepter de ne plus entrer par l'agriculture mais par le territoire pour revenir à l'agriculture.

Cela se traduit à travers deux comportements :

- ▶ l'enjeu pour les professionnels de l'agriculture est d'étudier comment le développement territorial peut servir des intérêts de développement agricole,
- ▶ l'enjeu pour les élus des collectivités est d'appréhender la manière dont l'agriculture peut contribuer au développement et à l'attractivité des territoires.

Cette fiche a été établie à partir des conclusions d'un document de Saloua Toumi et Roland Vidal de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage : l'expertise paysagère à l'épreuve de l'espace agricole périurbain.